



## Les pulvérisateurs

Traitements phytosanitaires, les agriculteurs aquitains privilégient leur propre matériel

### Les agriculteurs effectuent leur traitement avec leur propre matériel

En règle générale, les agriculteurs réalisent les traitements phytosanitaires, lorsqu'ils sont nécessaires, avec leur propre matériel. Lors du recensement de l'agriculture, près de huit agriculteurs sur dix déclarent réaliser le plus souvent les traitements phytosanitaires avec du matériel détenu sur l'exploitation, 18% font appel à une entreprise et 3% seulement réalisent les traitements avec du matériel détenu en CUMA.

Les exploitations spécialisées en viticulture, maraîchage, horticulture ou cultures fruitières, sont plus nombreuses à recourir à leur propre matériel (près de 9 sur 10). Pour ces productions, les interventions phytosanitaires nécessitent une certaine réactivité d'où, sans doute, la nécessité de disposer de son propre matériel ; par ailleurs, le nombre des traitements est souvent important. Chez les spécialisés en grandes cultures, les traitements sont assurés le plus souvent avec du matériel détenu en interne à l'exploitation (66%) mais le recours à l'entreprise y est plus fréquent (31%).

### L'âge moyen du pulvérisateur le plus fréquemment utilisé est de 10 ans

Lorsque les traitements sont réalisés en interne à l'exploitation, l'âge moyen du pulvérisateur le plus fréquemment utilisé est de 10 ans. Près de la moitié des exploitations utilise un pulvérisateur de moins de 10 ans ; pour un quart, le pulvérisateur a entre 10 et 15 ans et pour 28%, il a plus de 15 ans.

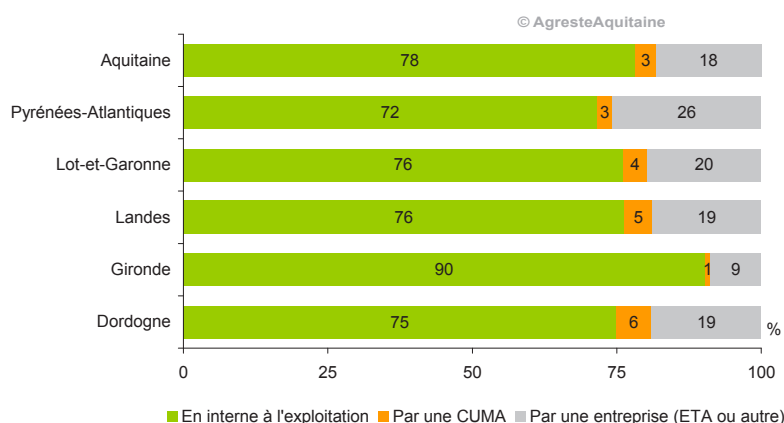
L'âge moyen du pulvérisateur croît avec l'âge de l'exploitant : de moins de 10 ans en moyenne pour les chefs d'exploitations ayant eux-mêmes moins de 40 ans à plus de 12 ans pour les chefs d'exploitations seniors (plus de 60 ans).

L'âge relativement élevé du pulvérisateur interroge sur la capacité de financement des exploitants pour renouveler le matériel.

.../...

**Les agriculteurs assurent avec leur propre matériel les traitements phytosanitaires**

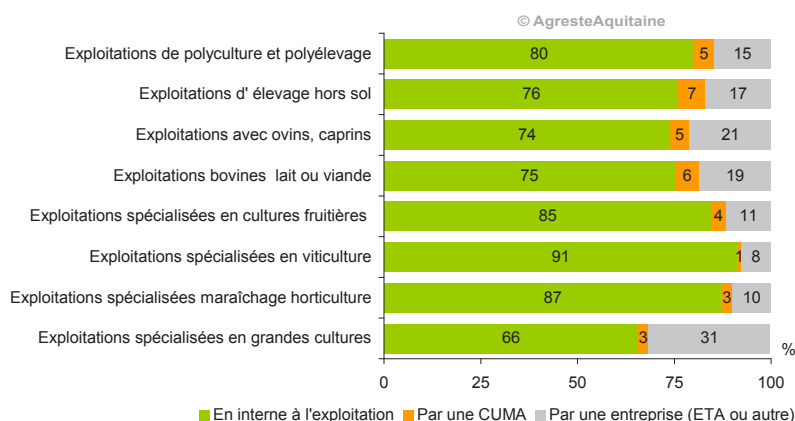
Part des exploitations selon le mode de réalisation des traitements phytosanitaires le plus fréquent



Source : Agreste - RA 2010

**Les viticulteurs sont les plus nombreux à recourir à leur propre matériel pour les traitements phytosanitaires**

Part des exploitations selon le mode de réalisation des traitements phytosanitaires le plus fréquent et selon la spécialisation des exploitations



Source : Agreste - RA 2010

## Répartition des exploitations selon l'âge moyen des pulvérisateurs

Unité : %

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
moins de 5 ans	19	23	27	20	27	23
de 5 ans à moins de 10 ans	21	26	23	24	27	24
de 10 ans à moins de 15 ans	26	27	22	24	23	25
de 15 ans à moins de 20 ans	15	12	13	15	11	13
plus de 20 ans	20	13	15	17	11	15

Source: Agreste Aquitaine - RA 2010

## Age moyen des pulvérisateurs selon la tranche d'âge du chef d'exploitation

Unité : âge moyen

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Chef d'exploitation de moins de 30 ans	11	8	8	7	8	8
30 à 35 ans	10	9	8	9	9	9
35 à 40 ans	9	9	8	9	8	9
40 à 45 ans	10	9	9	9	9	9
45 à 50 ans	11	10	10	10	9	10
50 à 55 ans	11	10	10	10	9	10
55 à 60 ans	12	10	10	11	9	11
60 à 65 ans	13	11	12	13	11	12
Chef d'exploitation de plus de 65 ans	16	13	15	16	13	14
Ensemble	11	10	10	11	9	10

Source: Agreste Aquitaine - RA 2010

## Equipements des agriculteurs lors des traitements

Lors des traitements réalisés en interne à l'exploitation, près de la moitié des exploitants dispose le plus fréquemment d'une cabine étanche, filtrée et fermée et 40% ont recours à un équipement individuel de protection tels que masque à cartouche et vêtements spécifiques (gants, bottes ...). 14% des unités utilisent un autre mode de protection lors des traitements.

Ces données moyennes masquent des disparités selon les cultures développées. En viticulture, les traitements avec du matériel équipé de cabines étanches, filtrées et fermées concernent plus de trois exploitations sur cinq. En cultures maraîchères et florales, souvent pratiquées sous abris, les exploitants recourent davantage aux équipements individuels de protection (73%) en lien avec l'utilisation de matériel de traitement spécifique (pulvérisateurs autotractés ...).

## Répartition des exploitations selon le mode de protection le plus fréquemment utilisé et la spécialisation de l'exploitation

Unité : nombre

	Cabine étanche, filtrée et fermée	Un équipement individuel	Autre que cabine étanche et équipement individuel
Exploitations spécialisées en grandes cultures	47	38	15
Exploitations spécialisées maraîchage horticulture	16	73	11
Exploitations spécialisées en viticulture	63	28	9
Exploitations spécialisées en cultures fruitières	40	50	10
Exploitations bovines (lait ou viande)	41	40	19
Exploitations avec ovins, caprins	41	38	21
Exploitations d'élevage hors sol	42	38	20
Exploitations de polyculture et polyélevage	39	43	18
<b>Ensemble</b>	<b>48</b>	<b>38</b>	<b>14</b>

Source: Agreste Aquitaine - RA 2010

© AGRESTE  
2014

Prix : 2,50 €



Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>  
et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>

## Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
51, rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX  
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90  
Courriel : [contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

Directeur Régional : Hervé DURAND  
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES  
Composition - Impression : SRISSET Aquitaine  
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412